



Organe subsidiaire de mise en œuvre

Quarante-neuvième session

Katowice, 2-8 décembre 2018

Point 4 b) de l'ordre du jour provisoire

Notification par les Parties non visées à l'annexe I de la Convention

Travaux du Groupe consultatif d'experts des communications

nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention

**Ateliers régionaux de formation pratique
à la détermination des mesures d'adaptation
et à la communication d'informations
y relatives dans les communications nationales**

Rapport du secrétariat

Résumé

En 2018, le Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention a organisé trois ateliers régionaux de formation pratique à l'intention des Parties non visées à l'annexe I de la Convention. Le premier atelier, pour la région de l'Afrique, s'est tenu à Lomé (Togo), du 23 au 26 juillet, le deuxième, pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, s'est tenu à Asunción (Paraguay), du 17 au 20 septembre, et le troisième, pour les régions de l'Asie et du Pacifique et de l'Europe orientale, s'est tenu à Katmandou (Népal), du 8 au 11 octobre. Ces ateliers visaient à renforcer les connaissances techniques des experts nationaux concernant les données scientifiques, les méthodes et les outils nécessaires pour effectuer des évaluations de la vulnérabilité et de l'adaptation, pour élaborer des mesures d'adaptation à partir des résultats de ces évaluations et pour inscrire ces mesures dans leurs communications nationales. Ces ateliers ont également offert un cadre propice à un riche échange d'idées, d'enseignements et d'expériences concernant le processus d'établissement des rapports nationaux soumis en application de la Convention et des plans nationaux d'adaptation, ce dont se sont félicités les participants. Ceux-ci les ont jugé utiles car les ateliers leur avaient permis de renforcer leurs connaissances et de faire l'expérience pratique des méthodes et des outils à utiliser pour définir des mesures d'adaptation et faire figurer ces mesures dans les communications nationales. Le présent rapport rend compte des travaux menés dans le cadre de ces ateliers et présente un résumé des débats.



Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1–5	3
A. Mandat	1–3	3
B. Objet du présent rapport	4	3
C. Mesures que pourrait prendre l’Organe subsidiaire de mise en œuvre	5	3
II. Délibérations	6–9	3
III. Débats.....	10–44	6
A. Bilan mondial des effets des changements climatiques et de l’action climatique.....	13–14	6
B. Étapes générales des évaluations de la vulnérabilité et de l’adaptation et cadres de la vulnérabilité et de l’adaptation	15–19	7
C. Évaluation sectorielle de la vulnérabilité et de l’adaptation et planification et mise en œuvre de mesures dans ce domaine	20–25	7
D. Élaboration de politiques et de plans nationaux à partir des résultats des évaluations sectorielles de la vulnérabilité et de l’adaptation.....	26–33	8
E. Communication d’informations au titre de la Convention.....	34–40	9
F. Mise en place ou renforcement des dispositifs institutionnels nationaux	41–43	11
G. Échanges entre pairs	44	11
IV. Conclusions	45–53	12
Annexe		
Ateliers régionaux de formation pratique à la détermination des mesures d’adaptation et à la communication d’informations y relatives dans les communications nationales		15

I. Introduction

A. Mandat

1. Dans la décision 19/CP.19, la Conférence des Parties (COP) a décidé que le mandat du Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention (Groupe consultatif d'experts) serait prorogé pour une période de cinq ans allant de 2014 à 2018 et que, pour s'acquitter de sa tâche, le Groupe consultatif d'experts agirait conformément au cadre de référence révisé figurant dans l'annexe de ladite décision.

2. Conformément à ce cadre de référence, le Groupe consultatif d'experts a actualisé, à sa première réunion de 2018, qui s'est tenue à Bonn (Allemagne) les 5 et 6 février 2018, son plan de travail pour 2018¹. Au titre de ce plan de travail, il est convenu d'organiser des ateliers régionaux de formation pratique à la détermination des mesures d'adaptation et à la communication d'informations y relatives dans les communications nationales, à l'intention des Parties non visées à l'annexe I de la Convention (Parties non visées à l'annexe I).

3. La COP a demandé au Groupe consultatif d'experts de présenter chaque année un rapport intérimaire sur ses activités à l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) pour que celui-ci l'examine à ses sessions qui se tiennent à l'occasion des sessions de la COP².

B. Objet du présent rapport

4. Le présent rapport, établi au titre de la communication annuelle d'informations sur l'avancement des travaux du Groupe consultatif d'experts³, résume le déroulement des trois ateliers régionaux de formation pratique destinés aux Parties non visées à l'annexe I, ainsi que les débats qui s'y sont tenus. Ces ateliers ont eu lieu :

- a) À Lomé (Togo), du 23 au 26 juillet 2018, pour l'Afrique ;
- b) À Asunción (Paraguay), du 17 au 20 septembre 2018, pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes ;
- c) À Katmandou (Népal), du 8 au 11 octobre, pour les régions de l'Asie et du Pacifique et de l'Europe orientale.

C. Mesures que pourrait prendre l'Organe subsidiaire de mise en œuvre

5. Après examen du présent rapport, le SBI souhaitera peut-être tenir compte des renseignements pertinents qui y figurent lorsqu'il réexaminera le mandat du Groupe consultatif d'experts, y compris le cadre de référence, en vue de recommander un projet de décision à ce sujet, pour examen et adoption par la COP à sa vingt-quatrième session.

II. Délibérations

6. En 2018, le Groupe consultatif d'experts a organisé, à l'intention des Parties non visées à l'annexe I, trois ateliers régionaux de formation pratique à la détermination des mesures d'adaptation et à la communication d'informations y relatives dans les communications nationales :

- a) L'atelier pour la région de l'Afrique a été accueilli par le Gouvernement togolais, avec l'aide du Centre de collaboration régionale de Lomé et de la Banque

¹ Disponible à l'adresse <https://unfccc.int/process-and-meetings/bodies/constituted-bodies/consultative-group-of-experts-on-national-communications-from-parties-not-included-in-annex-i-to-the/cge-training-materials>.

² Décision 19/CP.19, par. 7.

³ Voir FCCC/SBI/2018/20 pour le rapport 2018.

ouest-africaine de développement. Il a réuni 55 experts nationaux (40 hommes et 15 femmes) représentant 42 Parties de la région non visées à l'annexe I, 4 membres du Groupe consultatif d'experts et 5 spécialistes⁴ ;

b) L'atelier pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes a été accueilli par le Gouvernement paraguayen avec l'aide du Bureau de pays du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Il a réuni 38 experts nationaux (23 femmes et 15 hommes) représentant 23 Parties de la région non visées à l'annexe I, 4 membres du Groupe consultatif d'experts et 6 spécialistes⁵ ;

c) L'atelier pour les régions de l'Asie et du Pacifique et de l'Europe orientale a été accueilli par le Gouvernement népalais avec l'aide du Bureau de pays du PNUD. Il a réuni 37 experts nationaux (14 femmes et 23 hommes) représentant 32 Parties de la région non visées à l'annexe I, un membre du Groupe consultatif d'experts et 6 spécialistes⁶.

7. Les principaux objectifs de ces ateliers régionaux de formation pratique étaient les suivants :

a) Renforcer les connaissances techniques des experts nationaux concernant les données scientifiques, les méthodes et les outils nécessaires pour effectuer des évaluations de la vulnérabilité et de l'adaptation, pour élaborer des mesures d'adaptation à partir des résultats de ces évaluations et pour faire mieux comprendre aux experts nationaux ce qu'ils doivent faire figurer dans les communications nationales et comment ils doivent présenter les informations ;

b) Servir de cadre à des échanges de vues, d'enseignements et d'expériences sur le processus d'établissement des rapports nationaux et la planification de l'adaptation, selon qu'il convient.

8. Les trois ateliers régionaux de formation pratique ayant été conçus et structurés de la même façon, leur ordre du jour était identique⁷. Les participants ont examiné les **sept thèmes** suivants dans le cadre d'exposés et d'exercices pratiques interactifs :

a) **Bilan mondial des effets des changements climatiques et de l'action climatique.** Ce thème a planté le décor des formations et des débats qui ont suivi en présentant le contexte mondial des effets des changements climatiques et de l'action intergouvernementale de lutte contre ces changements. Il était divisé en deux parties :

i) Aperçu des mesures d'atténuation des changements climatiques adoptées dans le monde : principaux résultats du cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), l'accent ayant été mis sur le groupe de travail II. Cette partie a été l'occasion de présenter la situation mondiale de l'adaptation aux changements climatiques et les différentes approches suivies dans ce domaine, notamment les tendances relatives aux incidences des changements climatiques et à la vulnérabilité face à ces changements, les risques pour l'avenir, les profils d'évolution et les mesures de transformation résilients aux changements climatiques dans le contexte du développement durable ainsi que les politiques d'adaptation et les institutions compétentes ;

ii) Vue d'ensemble de l'action intergouvernementale de lutte contre les changements climatiques menée au titre de la Convention, du Protocole de Kyoto et de l'Accord de Paris. Cette partie a permis de broser un tableau général des moyens mis en œuvre par les administrations nationales des pays développés et des pays en développement pour combattre collectivement les changements climatiques dans le

⁴ Des experts de l'Alliance for Global Water Adaptation (AGWA), de Deltares, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du Programme d'appui mondial aux plans nationaux d'adaptation du Programme des Nations Unies pour le développement et du Bureau régional de l'Organisation mondiale de la Santé pour l'Afrique.

⁵ Des experts de l'AGWA, de Deltares, de la FAO et du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

⁶ Des experts de l'AGWA, de Deltares, de la FAO et du GIEC.

⁷ Le programme de travail générique des trois ateliers figure à l'annexe. La question de la santé humaine n'a pas été examinée pendant l'atelier pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes.

cadre de processus intergouvernementaux, notamment de la Convention, du Protocole de Kyoto et de l'Accord de Paris. Elle a porté sur l'adaptation dans les pays en développement, mais, pour avoir une image complète de la situation, les participants ont aussi examiné des éléments concernant les pays développés ;

b) **Étapes générales des évaluations de la vulnérabilité et de l'adaptation et cadres de la vulnérabilité et de l'adaptation.** Ce thème a permis de lancer le débat sur la réalisation d'évaluations de la vulnérabilité et de l'adaptation et de donner une vue d'ensemble des cadres de la vulnérabilité et de l'adaptation disponibles ainsi que des exemples de cadres couramment utilisés. Les étapes générales des évaluations de la vulnérabilité et de l'adaptation (définition des objectifs de l'évaluation, planification et réalisation de l'évaluation, détermination et choix des mesures d'adaptation, planification et mise en œuvre de ces mesures et contrôle de leur efficacité) ont été décrites, et les principales questions à se poser à chaque étape ont été précisées. Les participants ont fait un exercice pratique sur le choix du cadre pratique le mieux adapté à la situation nationale et d'approches sectorielles ;

c) **Évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation et planification et mise en œuvre de mesures dans ce domaine.** Les participants ont revu le processus consistant à réaliser une évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation et à choisir des mesures d'adaptation en fonction des résultats de cette évaluation. L'accent a été mis sur quatre secteurs : 1) agriculture, élevage, pâturage et systèmes de production alimentaire ; 2) systèmes côtiers et zones de faible élévation ; 3) ressources en eau ; et 4) santé humaine⁸. Pour chaque secteur, il a été présenté un aperçu des méthodes et outils disponibles ainsi que des exemples d'outils couramment utilisés et de données nécessaires à la réalisation de l'évaluation. Un vaste éventail de mesures nécessaires pour définir et choisir des mesures d'adaptation et, partant, élaborer des politiques, des plans, des programmes et des projets ont ensuite été exposées, et des exemples ont été donnés. Les participants ont effectué un exercice pratique à l'aide d'outils et de données d'échantillonnage pour évaluer la vulnérabilité et pour définir et choisir des mesures d'adaptation. Des séances sectorielles se sont tenues en parallèle ; une séance plénière a par la suite été organisée pour que les participants puissent partager les réflexions que les processus sectoriels avaient suscitées ;

d) **Élaboration de politiques et de plans nationaux à partir des résultats des évaluations sectorielles de la vulnérabilité et de l'adaptation.** Les participants ont décrit la procédure suivie pour regrouper les résultats des évaluations de la vulnérabilité et de l'adaptation et les mesures sectorielles dans des politiques et plans nationaux d'adaptation. Ils ont examiné le contexte actuel et les approches suivies pour intégrer les évaluations sectorielles de la vulnérabilité et de l'adaptation dans la prise de décisions et la planification de l'adaptation à l'échelle nationale, notamment les outils permettant de fixer des critères de hiérarchisation et d'établir les priorités afin de faciliter la prise de décisions. Deux pays de chaque région ont été invités à présenter leurs données d'expérience, les enseignements qu'ils en avaient tirés et les difficultés qu'ils avaient rencontrées dans le cadre de ce processus. Les participants ont effectué un exercice pratique consistant à réaliser une analyse multicritères, à partir d'échantillons d'informations générales (à savoir une série de résultats d'évaluations de la vulnérabilité et de l'adaptation, des exemples de mesures d'adaptation et des objectifs nationaux de développement) ;

e) **Communication d'informations au titre de la Convention.** Les participants ont eu un aperçu du cadre dans lequel s'inscrivent les obligations des pays en développement concernant les informations sur les mesures d'adaptation à faire figurer dans leurs communications nationales. Les dispositions relatives aux incidences, à la vulnérabilité et aux mesures d'adaptation figurant dans les « Directives pour l'établissement des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention » ont été explicitées. Des précisions ont également été apportées quant aux méthodes pouvant être employées pour communiquer des informations conformément aux prescriptions

⁸ Ces quatre secteurs ont été choisis pendant la phase de conception des ateliers de formation (c'est à dire entre le 20 mars et le 8 avril 2018) sur le fondement d'une enquête menée auprès des centres nationaux de liaison et des coordonnateurs des communications nationales et des rapports biennaux actualisés. Les classements des quatre secteurs différaient d'une région à l'autre.

relatives à l'établissement de rapports tout en intégrant les questions de genre dans ce processus ;

f) **Mise en place ou renforcement de dispositifs institutionnels nationaux.** Ce thème a porté sur les composantes des dispositifs institutionnels nationaux qui sont indispensables à la participation effective aux dispositifs de mesure, de notification et de vérification mis en place au titre la Convention. Ces composantes consistent notamment à définir clairement les rôles et les responsabilités des principales parties associées au processus et à remédier au manque de ressources par le partenariat ou la collaboration. Des exemples de dispositifs institutionnels mis en place par des pays en développement qui ont fait figurer des informations à leur sujet dans leurs communications nationales ont été donnés ;

g) **Échanges entre pairs.** Les participants ont échangé des enseignements et des données d'expérience. Deux pays de chaque région ont été invités à présenter : leur expérience concernant la réalisation d'évaluations de la vulnérabilité et de l'adaptation dans le cadre de l'établissement des communications nationales, ainsi que les dispositifs institutionnels ; des cas où l'évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation a été utile à l'élaboration et à l'évolution de stratégies nationales d'adaptation et/ou de politiques et stratégies sectorielles pertinentes ; les enseignements tirés de l'expérience, les meilleures pratiques, les contraintes et les lacunes, ainsi que l'appui nécessaire pour préparer et communiquer des éléments d'information sur l'évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation, ainsi que des réflexions sur la voie à suivre. Les exposés des pays ont permis de poser le contexte du débat qui a suivi.

9. On trouvera au chapitre III ci-après un résumé des débats tenus lors des ateliers de formation ; un sous-chapitre est consacré à chacun des thèmes.

III. Débats

10. Les exposés présentés lors des ateliers visaient essentiellement à décrire, à l'aide d'exemples concrets, les méthodes employées pour planifier et réaliser des évaluations de la vulnérabilité et de l'adaptation, pour élaborer des politiques et des plans nationaux à partir des résultats de ces évaluations et pour communiquer des informations sur les mesures d'adaptation dans les communications nationales. Ils ont été suivis de séances de questions-réponses et d'exercices en petits groupes axés sur des études de cas. Ces exercices ont non seulement permis aux participants d'acquérir un ensemble de compétences permettant de définir des mesures d'adaptation et d'inclure des informations sur ces mesures dans les communications nationales, mais ont également donné lieu à un échange de vues et d'enseignements tirés au cours du processus.

11. Une enquête réalisée avant l'atelier a permis de connaître le degré d'expérience des candidats et ce qu'ils attendaient de l'atelier. Les formateurs se sont appuyés sur les conclusions de cette enquête pour adapter le niveau et la conception des séances.

12. On trouvera aux points A à G du chapitre III les principaux éléments qui se dégagent des débats tenus sur les sept thèmes de l'atelier décrits aux alinéas a) à g) du paragraphe 8 ci-dessus.

A. Bilan mondial des effets des changements climatiques et de l'action climatique

13. Les participants ont pu se faire une idée des incidences mondiales des changements climatiques et de l'action intergouvernementale menée pour faire face à ces changements. Ils ont souligné qu'il importait de mettre leurs politiques et mesures d'adaptation nationales en conformité avec les éléments et les dimensions de l'adaptation au titre de la Convention et de l'Accord de Paris, autant qu'il conviendrait. Les participants souhaitaient connaître plus en détail la manière dont les autres secteurs d'activité liés à l'adaptation et institutionnalisés dans le processus découlant de la Convention (par exemple, l'examen technique des mesures d'adaptation, le programme de travail de Nairobi sur les incidences

des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements et les évaluations des besoins technologiques) pouvaient orienter la planification et l'action menée au niveau national.

14. Les participants ont demandé quels efforts pourraient être faits au niveau national pour adapter les scénarios et les modèles de projection mondiaux au contexte local et pour que les contributions des communautés vulnérables facilitent l'action menée sur le terrain. Cette question a été examinée plus avant lors des débats qui ont suivi.

B. Étapes générales des évaluations de la vulnérabilité et de l'adaptation et cadres de la vulnérabilité et de l'adaptation

15. Les participants ont estimé que la lutte contre les changements climatiques exigeait une approche multidisciplinaire, parce que les changements climatiques pouvaient favoriser ou freiner d'autres facteurs, comme l'urbanisation, l'évolution de la situation économique, les questions politiques, les tendances démographiques et les migrations. Il faudrait inclure et comparer ces différents éléments dans les évaluations de la vulnérabilité et de l'adaptation ; il est par conséquent indispensable de dialoguer avec les parties prenantes et les décideurs multidisciplinaires dans le cadre du processus d'évaluation.

16. Les approches ascendantes et descendantes de l'évaluation diffèrent en ce qui concerne la manière et le moment d'associer les parties prenantes, de définir les problèmes et d'évaluer les succès, ainsi que le nombre de solutions qu'elles peuvent aider à trouver. Les cadres de la vulnérabilité et de l'adaptation devraient être choisis dans le but de faciliter l'adoption de décisions adaptées au contexte et d'examiner de grands groupes de questions.

17. L'une des fonctions essentielles des experts techniques est d'élaborer des critères de mesure sensibles aux effets du climat à partir des préoccupations des parties prenantes. Ces paramètres devraient devenir des indicateurs de résultats permettant de comparer les solutions de rechange. Les indicateurs de résultats, qui peuvent également être utilisés à des fins de suivi et d'évaluation à long terme, devraient être liés à des processus de prise de décisions.

18. Certains participants ont souligné la nécessité de sensibiliser les parties prenantes à de nouveaux concepts et idées se rapportant à l'adaptation, comme l'agriculture intelligente face au climat, et de réfléchir aux avantages et aux inconvénients pouvant découler des mesures d'atténuation. Cette notion peut servir à définir la portée d'une évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation.

19. L'exercice pratique fondé sur le jeu « Sustainable Delta » de Deltares a permis aux participants de se familiariser avec la prise de décisions dans des situations incertaines⁹. Les participants ont constaté avec satisfaction que le cadre et l'étude de cas utilisés pour l'exercice pourraient être facilement adaptés et appliqués à leur pays pour ce qui est des questions relatives aux bassins hydrographiques transfrontières et de la gestion intégrée des ressources en eau.

C. Évaluation sectorielle de la vulnérabilité et de l'adaptation et planification et mise en œuvre de mesures dans ce domaine

20. Les participants ont pris note avec satisfaction de la présentation d'un petit nombre de méthodes et d'outils destinés à l'évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation, ainsi que des avantages et des inconvénients de chaque modèle et de leur comparabilité. Étant donné que les participants ont souvent du mal à accéder aux données et à comprendre les hypothèses et calculs méthodologiques connexes, ils ont découvert avec enthousiasme des modèles qui pourraient facilement être appliqués à leurs pays respectifs, pour autant que ceux-ci disposent d'un niveau raisonnable de compétences et des données voulues. Ils ont déclaré qu'il fallait qu'une assistance soit apportée pour renforcer les capacités des experts

⁹ <https://www.deltares.nl/en/software/sustainable-delta-game/>.

techniques nationaux et locaux. Les participants ont été encouragés à utiliser les modèles et outils disponibles gratuitement ainsi que l'aide fournie par les concepteurs de ces outils.

21. La connaissance des risques et de la vulnérabilité peut devenir plus fiable avec le temps, à mesure qu'un pays surveille la situation et obtient des informations et des données supplémentaires et bénéficie de contributions techniques comme la modélisation. Le manque de données pourrait constituer le point de départ de l'évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation, leur disponibilité pouvant être améliorée au fil du temps. Un pays peut utiliser progressivement les modèles, c'est-dire commencer par réaliser un exercice de cadrage en faisant le point sur les données et informations disponibles, puis en introduisant une petite série de modèles dans lesquels il est possible de simuler les dangers actuels et historiques. À partir d'une analyse des incidences et des dangers historiques, un pays peut trouver les autres modèles dont il a besoin et déterminer s'il doit investir dans ces modèles.

22. Les participants ont partagé certains des enseignements tirés des évaluations sectorielles de la vulnérabilité et de l'adaptation et de l'adoption, à la suite de ces évaluations, de mesures sectorielles d'adaptation planifiées. Ils ont souligné qu'il était essentiel d'associer des acteurs pluridisciplinaires au processus sectoriel pour parvenir à un consensus entre les parties prenantes et élaborer des plans d'adaptation complexes à long terme.

23. Il est souvent capital d'adopter des mesures de gouvernance et des politiques propices pour garantir l'efficacité des mesures d'adaptation. La nécessité d'acquérir des compétences pour établir un lien entre les connaissances scientifiques et les politiques a également été soulignée. Les nouvelles institutions, telles que les groupes d'évaluation technique, sont parfois importantes, en particulier pour les questions politiquement sensibles qui concernent d'autres pays.

24. Les participants ont estimé que dans de nombreux pays, on ne connaissait pas assez bien le lien entre la santé et les changements climatiques. Le spécialiste a dit qu'il partageait ce point de vue, mais a également fait remarquer qu'il existait des études de cas consacrées aux effets des changements climatiques sur la santé et qu'il était de plus en plus souvent reconnu que le secteur de la santé était important pour l'élaboration des politiques et mesures relatives aux changements climatiques au niveau national.

25. Au cours des débats, les participants ont mis l'accent sur les questions relatives aux lacunes en matière de données et à la manière d'adapter les modèles, les méthodes et les outils disponibles de manière à tenir compte du contexte national ou local. Compte tenu du budget limité alloué à l'établissement des communications nationales et aux évaluations de la vulnérabilité et de l'adaptation, ainsi que de la disponibilité insuffisante de données, il est essentiel de faire d'abord le point sur les données disponibles et les capacités du pays afin de poser les bases sur lesquelles établir les priorités. Il a par ailleurs été rappelé aux participants qu'une évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation et l'établissement de rapports à ce sujet ne constituaient pas une fin en soi, mais un processus qui devrait se dérouler de manière continue dans le cadre d'un programme plus large sur les changements climatiques.

D. Élaboration de politiques et de plans nationaux à partir des résultats des évaluations sectorielles de la vulnérabilité et de l'adaptation

26. Les participants ont reconnu que les évaluations de la vulnérabilité et de l'adaptation constituaient la base du processus national d'orientation et de planification et ont indiqué que des mesures étaient prises pour lier les engagements de leur pays aux processus intergouvernementaux, notamment aux contributions déterminées au niveau national, aux plans nationaux d'adaptation, à l'établissement de rapports au titre de la Convention et aux objectifs de développement durable, en vue d'appliquer de manière efficace les programmes relatifs au climat et au développement durable.

27. Il est possible d'intégrer les évaluations de la vulnérabilité et de l'adaptation et les considérations relatives à l'adaptation à toutes les phases du processus national de planification et de budgétisation. Si l'on veut que les plans nationaux de développement ainsi que les plans sectoriels et locaux tiennent compte des futurs risques et possibilités liés aux changements climatiques, il faut en permanence suivre leur mise en œuvre et les actualiser.

28. Lors des ateliers régionaux consacrés à leur région, des participants venus du Honduras, du Kenya, de République de Moldova, de Sainte-Lucie, d'Afrique du Sud et de Vanuatu ont fait des exposés sur l'élaboration de politiques et plans nationaux à partir des résultats des évaluations sectorielles de la vulnérabilité et de l'adaptation. Les exposés ont mis en lumière les processus suivis, les enseignements tirés et les obstacles rencontrés.

29. Les participants ont estimé que les principaux éléments utiles à l'intégration des évaluations de la vulnérabilité et de l'adaptation dans la planification et la prise de décisions étaient :

a) Des cadres juridiques et directifs qui prévoient l'intégration des évaluations de la vulnérabilité et de l'adaptation dans la planification et la programmation sectorielles ;

b) Une direction et une appropriation fortes de la part du gouvernement par l'intermédiaire d'une entité désignée (par exemple, le ministère des finances ou de la planification) et la définition d'orientations sur la prise de décisions, le financement et l'allocation des ressources ;

c) Des dispositifs multisectoriels et/ou interinstitutions permettant de faire en sorte que les préoccupations des parties prenantes soient communiquées et prises en compte d'une manière consultative ;

d) Des efforts de coordination entre les différents niveaux de gouvernance (national, local, provincial et municipal) aux fins de l'harmonisation des plans et stratégies.

30. Les participants ont également noté que certains pays adoptaient des mesures d'adaptation au titre des objectifs de développement du pays et non de la lutte contre les changements climatiques.

31. Lorsque les ressources destinées à la mise en œuvre (moyens financiers, temps, capacités institutionnelles, ressources humaines) sont limitées et que l'on ne connaît pas la portée de l'investissement (c'est-à-dire les montants à investir, quand investir et si les mesures sont viables sur le plan économique), il est capital de sélectionner des mesures d'adaptation ou de les hiérarchiser.

32. Le processus de hiérarchisation peut se fonder sur les données existantes et sur les connaissances acquises grâce aux évaluations de la vulnérabilité et de l'adaptation. L'outil de hiérarchisation choisi doit être pratique, pertinent, solide, complet et proportionnel. En outre, il est important de noter qu'un outil n'est pas une fin en soi, mais un moyen d'atteindre des objectifs dans le contexte plus large de la planification du développement (instruments d'aide à la décision).

33. L'exercice de hiérarchisation fondé sur une analyse multicritères a permis aux participants de faire l'expérience pratique de la sélection de mesures, de la définition des critères, de l'évaluation des mesures à partir des critères convenus, de l'attribution d'une pondération et d'un classement des mesures, puis du passage des mesures aux actions sectorielles, assorties d'indicateurs et de cibles. Dans le rapport ultérieur adressé à tous les groupes, il a été souligné que les critères définis au départ jouaient un rôle fondamental dans les mesures d'adaptation choisies. La définition des critères résulte parfois d'une décision politique exigeant un consensus entre les parties prenantes, ce qui prend du temps.

E. Communication d'informations au titre de la Convention

34. Les participants ont estimé que les travaux préparatoires réalisés en vue de l'élaboration des communications nationales pouvaient être utilisés à d'autres fins que celle de la communication d'informations au titre de la Convention. Par des activités

systematiques, exhaustives et solides de préparation d'informations conformes aux Directives pour l'établissement des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention, le processus d'établissement des rapports nationaux offre aux pays une bonne occasion et une plateforme utile pour présenter à la communauté internationale leurs actions sur le terrain ainsi que leur vision et les mesures qu'ils aspirent à prendre à l'avenir. Ce processus permet en outre aux pays en développement de surmonter les difficultés qui les empêchent de mener une action climatique planifiée en traduisant ces difficultés en besoins concrets et en mobilisant ainsi les ressources financières et techniques disponibles.

35. Il a été noté que pour établir des communications nationales satisfaisantes et conformes au processus découlant de la Convention, il fallait une bonne planification. À cette fin, il faut que le processus national de communication d'informations soit considéré de manière large et vu comme bénéfique pour le pays ; c'est-à-dire comme un moyen d'adopter des mesures d'adaptation et d'atténuation, de fixer des objectifs et de prendre des mesures contribuant à la réalisation de ces objectifs. Si la planification est divisée en étapes logiques, il est plus facile de bien présenter les informations.

36. Les participants ont exposé les difficultés rencontrées pour associer les secteurs et les encourager à s'approprier la mise en œuvre de l'action climatique. Cette question a mis en lumière l'importance de l'adhésion politique et, partant, d'une direction et d'une appropriation fortes au plus haut niveau. De plus, le fait que les évaluations de la vulnérabilité et de l'adaptation font partie des politiques, stratégies et/ou plans nationaux et que l'action climatique est considérée comme faisant partie des plans de développement nationaux est susceptible d'envoyer un signal politique fort et de contribuer à la mise en œuvre sectorielle de l'action climatique.

37. Les participants ont également indiqué que l'un des avantages qu'il y avait à élaborer des communications nationales était que les pays étaient en mesure de renforcer les capacités de leurs experts nationaux à concevoir des politiques et des plans nationaux et sectoriels résilients au climat.

38. Les participants ont estimé qu'une stratégie de communication solide était nécessaire pour communiquer les résultats des évaluations nationales. Certains pays ont indiqué qu'ils avaient organisé une formation à l'intention des journalistes pour les sensibiliser aux questions liées aux changements climatiques, tandis que d'autres ont dit avoir mis au point des supports de sensibilisation tels que des bandes dessinées ou des dessins animés pour diffuser le message dans un langage accessible au grand public.

39. Les participants ont examiné les pratiques optimales qui mettent en synergie, au niveau national, les activités de préparation et de communication d'informations au titre des trois Conventions de Rio, à savoir la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, la Convention sur la diversité biologique et la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. Ils ont reconnu que, bien que ces conventions fixent chacune leurs propres objectifs qui influent sur l'établissement des rapports, elles contiennent, dans une certaine mesure, des exigences similaires en matière de communication d'informations. Pour mettre en synergie les activités de communication d'informations au titre de ces conventions, il serait utile que les pays répertorient de manière détaillée les exigences en matière d'établissement de rapports et les acteurs correspondants dans le pays au titre de chaque convention.

40. Les participants ont également noté que les détails opérationnels du cadre de transparence renforcé prévu par l'Accord de Paris n'étaient pas encore au point, mais que les dispositifs actuels permettant l'établissement des rapports resteraient une base importante pour les travaux futurs sur cette question. Dans ce contexte, les participants ont également souligné la nécessité de veiller à ne pas imposer de charge supplémentaire aux pays en développement.

F. Mise en place ou renforcement des dispositifs institutionnels nationaux

41. Les participants ont échangé de multiples données d'expérience et enseignements tirés de la mise en place ou du renforcement de dispositifs institutionnels à l'appui du processus d'établissement des rapports nationaux. Les débats ont montré que tous les pays s'employaient à renforcer les dispositifs institutionnels. Parmi les exemples de nouveaux dispositifs institutionnels, on peut citer la création de diverses institutions, telles que des comités constitués, des mécanismes nationaux de réunion de coordination, des secrétariats nationaux chargés des changements climatiques et des groupes de travail techniques.

42. Parmi les difficultés que les participants ont mentionnées en ce qui concerne la mise en place de dispositifs institutionnels nationaux figurait la gestion des mandats sectoriels qui se chevauchaient ou qui étaient contradictoires. Il est essentiel de définir clairement les rôles et les responsabilités des principales parties prenantes et institutions ; des concertations devraient être tenues à cette fin avec les ministères compétents et les principaux acteurs.

43. Si les enseignements tirés de l'expérience d'autres pays fournissent des indications précieuses, la conception et la structure des dispositifs institutionnels nécessaires pour la mesure, la notification et la vérification dépendent des besoins et de la situation de chaque pays, ainsi que de l'adhésion politique, des ressources disponibles et des compétences techniques.

G. Échanges entre pairs

44. Lors de l'atelier régional consacré à leur région, les participants du Bangladesh, de la Colombie, du Ghana, du Paraguay, des Philippines et du Soudan du Sud ont présenté leur expérience et les enseignements tirés de l'élaboration des communications nationales et des rapports biennaux actualisés, trouvant ce faisant un écho chez les autres participants. Les exposés des pays ont permis de poser le contexte du débat qui a suivi. Les principaux messages issus de cette séance sont :

a) L'évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation est essentielle à l'élaboration de politiques solides et éclairées et à l'intensification des efforts de planification. Cependant, s'agissant de la planification et de la mise en œuvre au niveau sectoriel, on connaît mal les incidences climatiques, la vulnérabilité et la façon dont les risques climatiques peuvent interagir avec d'autres facteurs socioéconomiques. La collaboration avec les médias et le public ainsi que la communication avec les principales parties prenantes pourraient aider à intégrer l'évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation dans la prise de décisions et la planification ainsi qu'à garantir la mise en œuvre des résultats de l'évaluation ;

b) L'adhésion de dirigeants politiques de haut niveau est importante si l'on veut établir un organe de coordination compétent, doté de l'autorité juridique nécessaire pour lutter contre les changements climatiques, et donner à cet organe les moyens d'agir ;

c) Les participants ont estimé qu'il importait d'avoir accès en permanence à des ressources financières pour assurer la viabilité d'un dispositif institutionnel ;

d) Certains pays ont fait appel à des universitaires et à d'autres instituts de recherche ainsi qu'à des bureaux nationaux de statistique en vue d'améliorer les communications nationales au fil du temps. Un moyen de réaliser des échanges entre pairs de manière rentable pourrait consister à échanger des communications nationales avec les établissements de recherche compétents et à solliciter les commentaires de ceux-ci. Cela pourrait par ailleurs contribuer à permettre aux pays d'acquérir des compétences techniques durables pour l'établissement et la présentation des communications nationales et d'éviter une trop grande dépendance à l'égard des experts extérieurs.

IV. Conclusions

45. Les participants aux ateliers régionaux de formation pratique à la détermination des mesures d'adaptation et à la communication d'informations y relatives dans les communications nationales ont été heureux de pouvoir appliquer, grâce à des exercices pratiques, un ensemble de méthodes et d'outils nécessaires pour mener des évaluations de la vulnérabilité et de l'adaptation. Ils ont également salué les échanges constructifs qu'ils ont eus avec des pairs, le Groupe consultatif d'experts et d'autres experts.

46. Avant l'atelier, les participants ont reçu des supports de formation préparatoires et ont été encouragés à suivre les cours en ligne du Groupe consultatif d'experts sur l'évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation. Parce qu'ils ont disposé, à l'avance, de supports de formation, les participants ont pu se préparer à l'atelier et, de ce fait, y participer activement. Certains participants ont exprimé leur intention d'utiliser ces supports de formation comme base pour la formation d'autres experts nationaux.

47. De manière générale, les ateliers ont permis les avancées ci-après :

a) Familiariser les experts nationaux des Parties non visées à l'annexe I avec l'intégralité du cycle consistant à planifier et à réaliser une évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation, à définir des mesures d'adaptation, à prendre des décisions et à assurer la planification, ainsi qu'à notifier les mesures d'adaptation dans les communications nationales ;

b) La mise à disposition d'un cadre pour l'échange de données d'expérience et d'enseignements entre experts nationaux de la même région ;

c) La promotion du réseautage entre experts nationaux ;

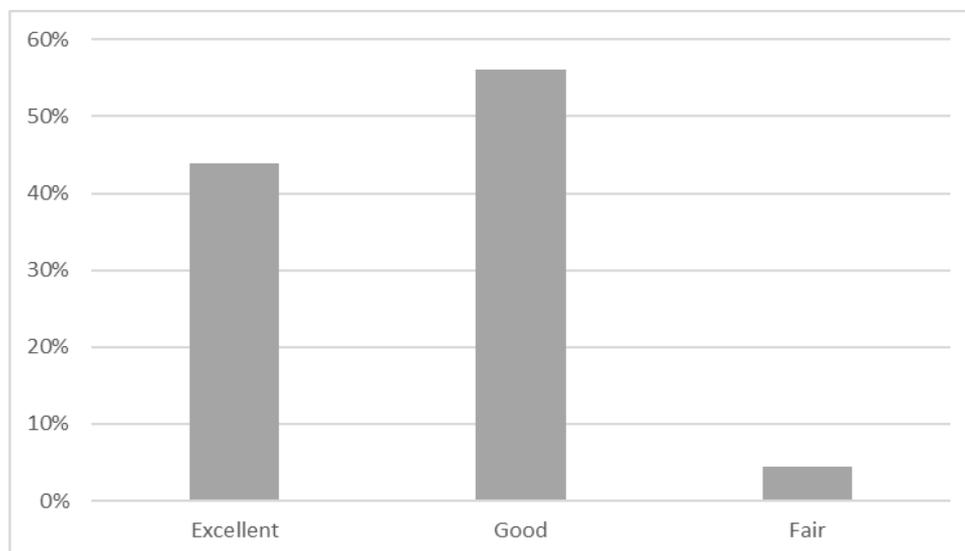
d) La mise à disposition d'un cadre permettant au Groupe consultatif d'experts de dialoguer avec des experts nationaux et d'obtenir des informations de première main sur les enseignements tirés et les expériences acquises, ainsi que sur les obstacles et les difficultés rencontrés par les pays.

48. Après chacun des ateliers régionaux, il a été demandé aux participants si l'atelier avait répondu à leurs objectifs et à leurs attentes. Les résultats de ces enquêtes permettront par ailleurs au Groupe consultatif d'experts d'adapter et d'améliorer le contenu et l'approche des futurs ateliers. Le taux de réponse a été de 76 % pour la région de l'Afrique, 63 % pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes et 81 % pour les régions de l'Asie et du Pacifique et de l'Europe orientale.

49. La plupart des participants interrogés ont estimé que la qualité des trois ateliers était excellente (42 % en moyenne) ou bonne (54 % en moyenne), comme le montre la figure 1.

Figure 1

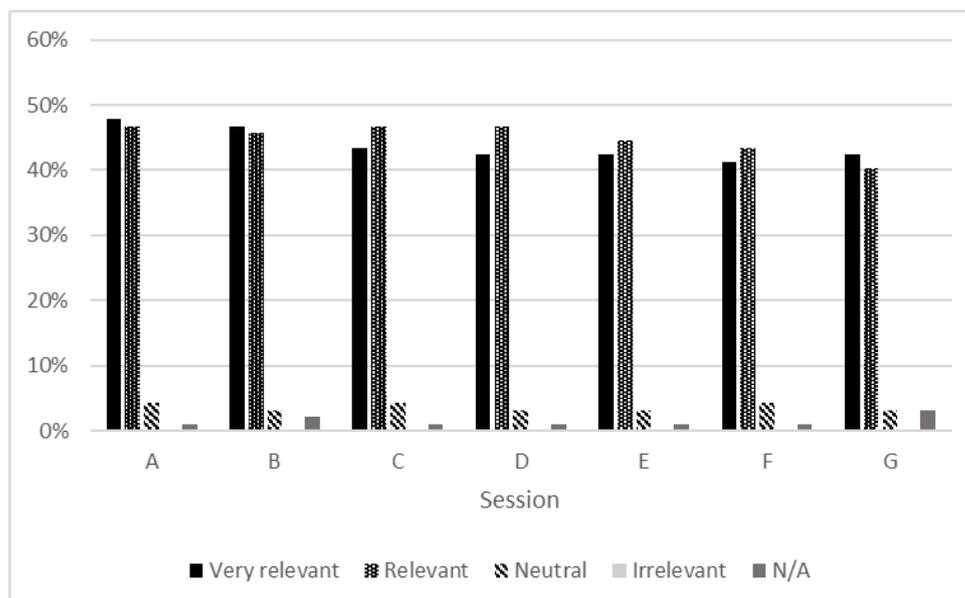
Évaluation de la qualité des ateliers régionaux de formation pratique par les participants



50. Les participants ont trouvé que le contenu de chacune des séances des ateliers était soit très pertinent (entre 41 et 48 % pour chaque séance) soit pertinent (entre 40 et 47 % pour chaque séance) par rapport à leurs activités quotidiennes (fig. 2).

Figure 2

Évaluation par les participants de la pertinence du contenu des ateliers régionaux de formation pratique par rapport à leurs activités quotidiennes



Abréviations : A = Bilan mondial des effets des changements climatiques et de l'action climatique, B = Étapes générales des évaluations de la vulnérabilité et de l'adaptation et cadres de la vulnérabilité et de l'adaptation, C = Évaluation sectorielle de la vulnérabilité et de l'adaptation et planification et mise en œuvre de mesures dans ce domaine, D = Élaboration de politiques et de plans nationaux à partir des résultats des évaluations sectorielles de la vulnérabilité et de l'adaptation, E = Communication d'informations au titre de la Convention, F = Mise en place ou renforcement des dispositifs institutionnels nationaux, G = Échange entre pairs.

51. Les participants ont estimé que les ateliers régionaux de formation pratique pourraient être encore plus fructueux à l'avenir si les mesures suivantes étaient prises :

a) **Atelier pour la région de l'Afrique :**

- i) Organiser des ateliers aux niveaux sous-régional et national pour s'inspirer d'exemples qui soient davantage adaptés aux contextes nationaux et renforcer ainsi le caractère pratique de l'atelier ;
- ii) Porter la durée de l'atelier à cinq jours afin de consacrer plus de temps aux exercices pratiques et de tenir les séances sectorielles sous forme de séances plénières ;
- iii) Organiser l'atelier dans un pays développé afin que les participants soient davantage exposés à des exemples plus élaborés et prévoir une visite sur place qui permet aux participants de visualiser les étapes du processus d'évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation et de communication d'informations ;
- iv) Inviter des experts nationaux de l'atténuation afin qu'un débat plus riche ait lieu sur les avantages de l'atténuation pour l'adaptation et que le tableau complet de l'action climatique soit présenté ;

b) **Atelier pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes :**

- i) Mettre en place des stands d'exposition sur place pour offrir un autre espace de partage des expériences nationales ;
- ii) Porter la durée de l'atelier à cinq jours afin de consacrer plus de temps aux exercices pratiques ;

- iii) Continuer de faire traduire en espagnol tous les documents de l'atelier ;
- iv) Organiser une séance spécifiquement consacrée au suivi et à l'évaluation, en mettant l'accent sur les indicateurs d'impact ;
- v) Organiser une étude de terrain pour présenter un scénario réel ;
- vi) Donner plus d'occasions aux membres du groupe d'interagir les uns avec les autres dans un cadre informel pour leur permettre de créer des liens en vue d'une collaboration future ;

c) Atelier pour les régions de l'Asie et du Pacifique et de l'Europe orientale :

- i) Inclure des séances techniques sur la modélisation et les projections des changements climatiques, les calculs des risques et l'évaluation des biens et services non marchands afin de procéder à une analyse coûts-avantages ;
- ii) Porter la durée de l'atelier à cinq jours pour permettre aux participants d'assister à une séance sectorielle ;
- iii) Offrir aux participants la possibilité de connaître les logiciels et les outils utiles à la réalisation de l'évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation ;
- d) Continuer de donner aux pays l'occasion d'échanger des données d'expérience et d'examiner les difficultés rencontrées dans le processus d'élaboration des communications nationales et des rapports biennaux actualisés.

52. Le Groupe consultatif d'experts, le secrétariat et les participants ont remercié les Gouvernements népalais, paraguayen et togolais d'avoir accueilli les ateliers.

53. Le Groupe consultatif d'experts a remercié le Centre de collaboration régionale de Lomé et les bureaux de pays du PNUD au Paraguay et au Népal de s'être chargés de l'organisation de ces ateliers. Il a remercié les pays développés parties visés à l'annexe II de la Convention et les autres pays développés parties qui ont apporté leur contribution financière aux ateliers.

Annexe

Ateliers régionaux de formation pratique à la détermination des mesures d'adaptation et à la communication d'informations y relatives dans les communications nationales

[Anglais seulement]

Time	Agenda items
	Day 1
08.00–09.00	Registration
09.00–09.20	Opening session <ul style="list-style-type: none"> - Welcome remarks – <i>secretariat</i> - Keynote address – <i>host country</i> - Workshop opening remarks – <i>Consultative Group of Experts on National Communications from Parties not included in Annex I to the Convention</i>
09.20–09.45	Introductory session <ul style="list-style-type: none"> - Introduction – workshop participants - Overview of workshop – objectives, agenda and expectations
09.45–10.15	Coffee break
10.15–12.30	A. Big picture: global landscape of climate change impacts and action <ul style="list-style-type: none"> - Overview of the global landscape of climate change: key results from the work of Working Group II of the Intergovernmental Panel on Climate Change <i>This session aims to provide the global context for climate change impacts and adaptation and will cover key messages on observed impacts, vulnerability and future risks; approaches to climate change adaptation; climate-resilient pathways and transformation in the context of sustainable development; and adaptation policies and institutions.</i> - Overview of intergovernmental action to tackle climate change under the Convention, the Kyoto Protocol and the Paris Agreement <i>This session aims to provide a broad picture of how national governments from both developed and developing countries collectively respond to climate change through intergovernmental processes, including the Convention, the Kyoto Protocol and the Paris Agreement. The emphasis will be on adaptation in the context of developing countries; however, in order to have a complete global picture, an overview of those elements relating to developed countries will also be broadly addressed.</i>
12.30–14.00	Lunch break
14.00–15.30	B. General steps in vulnerability and adaptation (V&A) assessments and frameworks <ul style="list-style-type: none"> - General steps in conducting V&A assessments: <ul style="list-style-type: none"> a. Identifying objectives, audience and outcomes of V&A assessments; b. Planning and conducting V&A assessments; c. Identifying and selecting adaptation options; d. Planning and implementing adaptation measures; e. Monitoring of the effectiveness of adaptation measures. - V&A frameworks: <ul style="list-style-type: none"> a. Overview of current practices (e.g. top-down and bottom-up approaches, integrative approaches); b. How to plan and select an appropriate and practical V&A framework that best suits national circumstances and sectoral approaches, and key questions to be asked. <i>This session aims to outline the general steps in V&A assessments and provide a quick-start guide by step, including the key questions to be asked. It will also introduce some types of V&A frameworks, but the focus will be on how to select an appropriate, practical framework that best suits national circumstances and sectoral approaches. The group exercise will build upon the discussions.</i>
15.30–16.00	Coffee break
16.00–18.00	B. General steps in V&A assessments and frameworks (continued) <ul style="list-style-type: none"> - Group exercise: selecting an appropriate and practical framework

Time	Agenda items	
	- Report back (30 min)	
	Day 2	
09.00–10.30	C.1 Sectoral V&A assessment, planning and implementation (in parallel)	
	<ul style="list-style-type: none"> - A walk-through of the V&A assessment process in each sector <p><i>In this session, an overview of the tools available plus examples of commonly used tools to assess vulnerability in each sector will be provided. For each tool, the discussion will cover the general description, type of data or input needed to use the tool, outputs from the tool, and strengths and limitations.</i></p>	
	Sector 1	Sector 2
	Agriculture, livestock, rangeland and food production systems	Coastal systems and low-lying areas
10.30–10.45	Coffee break	
10.45–12.00	C.2 Sectoral V&A assessment, planning and implementation (in parallel)	
	<ul style="list-style-type: none"> - A walk-through of the identification and selection of adaptation options on the basis of the assessment results in each sector - Assessing the costs and benefits of adaptation options - Addressing uncertainty issues <p><i>This session will highlight the interlinkages among the V&A assessment phases of assessment, planning and implementation by demonstrating steps and examples of identifying and selecting adaptation options and formulating policies, plans, programmes and projects on the basis of the assessment results.</i></p>	
	Sector 1	Sector 2
	Agriculture, livestock, rangeland and food production systems	Coastal systems and low-lying areas
12.00–13.30	Lunch break	
13.30–15.00	C.3 Sectoral V&A assessment, planning and implementation (in parallel)	
	<ul style="list-style-type: none"> - Hands-on exercise <p><i>The participants will engage in a hands-on exercise using a tool/software and sample time series data to: (1) assess vulnerability; and (2) identify and select adaptation options in the sector.</i></p>	
	Sector 1	Sector 2
	Agriculture, livestock, rangeland and food production systems	Coastal systems and low-lying areas
15.00–15.15	Coffee break	
15.15–16.45	C.1 Sectoral V&A assessment, planning and implementation (in parallel)	
	<ul style="list-style-type: none"> - A walk-through of the V&A assessment process in each sector <p><i>In this session, an overview of the tools available plus examples of commonly used tools to assess vulnerability in each sector will be provided. For each tool, the discussion will cover the general description, type of data or input needed to use the tool, outputs from the tool, and strengths and limitations.</i></p>	
	Sector 3	Sector 4
	Water resources	Human health
16.45–18.00	C.2 Sectoral V&A assessment, planning and implementation (in parallel)	
	<ul style="list-style-type: none"> - A walk-through of the identification and selection of adaptation options on the basis of the assessment results in each sector - Assessing the costs and benefits of adaptation options - Addressing uncertainty issues <p><i>This session will highlight the interlinkages among the V&A assessment phases of assessment, planning and implementation by demonstrating steps and examples of identifying and selecting adaptation options and formulating policies, plans, programmes and projects on the basis of the assessment results.</i></p>	
	Sector 3	Sector 4
	Water resources	Human health

Time	Agenda items	
	Day 3	
09.00–10.30	<p>C.3 Sectoral V&A assessment, planning and implementation (in parallel)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Hands-on exercise <p><i>The participants will engage in a hands-on exercise using a tool/software and sample time series data to: (1) assess vulnerability; and (2) identify and select adaptation options in the sector</i></p>	
	<p>Sector 3</p> <p>Water resources</p>	<p>Sector 4</p> <p>Human health</p>
10.30–10.45	Coffee break	
10.45–12.00	<p>C.4 Reflections from hands-on exercise</p> <p><i>This session will provide a platform where the participants share their reflections from the hands-on exercise of conducting a sectoral V&A assessment and identifying adaptation options from the assessment results.</i></p>	
12.00–13.30	Lunch break	
13.30–15.15	<p>D. Translating sectoral V&A assessment results into national policies and plans</p> <p>D.1 Overview of the process (30 min)</p> <p><i>This session aims to outline the process for consolidating the results from sectoral V&A assessments and sectoral options into national adaptation policies and plans, and for developing criteria for and conducting prioritization.</i></p> <p>D.2 Practical examples (30 min presentation each)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Two countries will each present their experiences, focusing on: <ul style="list-style-type: none"> a. What process did they use to integrate sectoral V&A assessments into decision-making and adaptation planning at the national level? b. What were the lessons learned? c. What were the main challenges in the process? 	
15.15–15.45	Coffee break	
15.45–17.30	<p>D.3 Hands-on exercise</p> <ul style="list-style-type: none"> - Group exercise: developing criteria for and conducting prioritization - Report back (30 min) <p><i>The participants will engage in a hands-on exercise on developing criteria for and conducting prioritization and thereby informing national adaptation policies and plans.</i></p>	
	Day 4	
09.00–10.30	<p>E. Reporting to the Convention</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reporting/presentation of the methods and results from V&A assessments in national communications (NCs): the context and mandate, and approaches and examples - Measurement, reporting and verification (MRV) arrangements (i.e. importance, potential benefits at the national level, and key provisions, approaches and good practices for the reporting) <p><i>This session provides an overview of the context and mandate for developing countries to report information on adaptation in their NCs. It also provides possible approaches for communicating information consistent with the reporting requirements under the current MRV arrangements. The approaches are further elaborated through examples drawn from information submitted by developing countries in their NCs.</i></p>	
10.30–11.00	Coffee break	
11.00–12.30	<p>F. Establishing or enhancing national institutional arrangements</p> <p><i>This session provides an overview of the components of national institutional arrangements that are key for preparing and submitting NCs. It includes examples of institutional arrangements put in place by some developing countries that managed to support the increased frequency of the preparation of national reports, such as: improving coordination of information to be included in NCs and biennial update reports; clearly defining roles and responsibilities of key stakeholders involved in the process; and addressing resource capacity constraints through partnership or collaboration.</i></p>	

Time	Agenda items
12.30–14.00	Lunch break
14.00–16.00	<p>G. Peer exchange</p> <ul style="list-style-type: none"> - Country presentations focusing on: <ol style="list-style-type: none"> a. Experience in conducting V&A assessments in the context of preparing NCs, <i>outlining institutional arrangements</i>; b. Experience of V&A assessment being beneficial for developing and informing national adaptation strategies and/or relevant sectoral policies and strategies; c. Lessons learned, best practices, constraints and gaps, and related support needed to prepare and report information on V&A assessment, as well as thoughts on the way forward. - Moderated discussion <i>Based on the context set by the country presentations, an interactive discussion will follow wherein a moderator will facilitate the discussion by posing targeted questions relating to challenges, experience and lessons learned in conducting V&A assessments in the context of the preparation of NCs.</i>
16.00–17.00	H. Workshop evaluation and closing